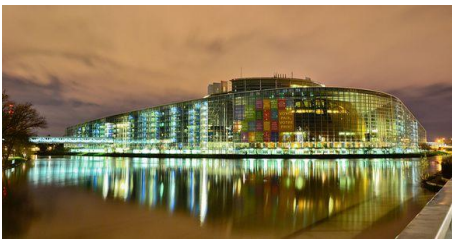


UNES

EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Élections européennes de mai 2019 : préparatifs liés au Brexit

Ce sont pas moins de 73 sièges que les eurodéputés britanniques laisseront vacants lors des prochaines élections du Parlement européen, programmées en mai 2019 pour la période 2019/2024.

[Consultés sur le sujet](#), les eurodéputés réunis en session plénière le 7 février se sont accordés à considérer que 27 premiers sièges seraient redistribués entre certains États, sous-représentés si on tient compte de leur population. Ainsi la France récupèrera 5 sièges portant à 79 le nombre total de ses eurodéputés. Quant au sort des 46 sièges restants, le Parlement a finalement refusé que 27 sièges soient attribués à des circonscriptions transnationales. Il a décidé de supprimer cette réserve ainsi que les 19 autres sièges qui auraient pu être mis de côté en prévision de futurs élargissements. Il est à noter que ce sont les Chefs d'État et de gouvernement qui devront trancher, in fine, à l'unanimité sur l'opportunité, ou pas, des listes transnationales lors d'un Sommet informel le 23 février.

Enfin, en ce qui concerne l'organisation des élections en France, un projet de loi actuellement en cours de discussion au Parlement propose la suppression des circonscriptions régionales et le retour à des listes nationales.

ARTICLES

ÉLARGISSEMENT DE L'UNION VERS LES BALKANS ?



La Commission européenne a présenté le 6 février dernier sa stratégie sur les Balkans occidentaux, vers lesquels un élargissement de l'Union est en projet.

Le 6 février dernier, la Commission européenne a qualifié de « crédible » un élargissement vers les Balkans occidentaux, à l'occasion de sa présentation de la [stratégie](#) dédiée. Pour la Serbie et le Monténégro qui ont déjà ouvert leurs négociations d'adhésion, la perspective de 2025 a même été avancée, avant d'être tempérée à la fois par le [Président de la Commission européenne](#) et par la [Haute Représentante aux Affaires étrangères et à la Politique de sécurité](#).

Cette stratégie inclut également Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Kosovo même si certains États membres ne reconnaissent pas l'indépendance de ce dernier. Les membres du Parlement européen confirment que les Balkans « *ont pleinement leur place dans l'UE* » mais avertissent que les adhésions ne peuvent s'envisager que dans le respect de critères préétablis et relatifs à l'État de droit, aux droits fondamentaux et à la gouvernance. La Commission reconnaît elle-même la nécessité de progrès dans ces domaines, critère primordial pour juger de la perspective d'adhésion de ces États. L'Union devra, de son côté, se montrer proactive en s'engageant dans six initiatives dans des domaines aussi variés que le soutien renforcé à l'État de droit, le renforcement de l'engagement sur la sécurité et la migration, l'amélioration du soutien pour le développement socio-économique, l'accroissement de la connectivité en termes de transport et d'énergie, le lancement d'une stratégie numérique dans la région et le soutien à la réconciliation et aux bonnes relations de voisinage.

LE COMITÉ DES RÉGIONS DEMANDE UN ERASMUS POUR LES ÉLUS LOCAUX



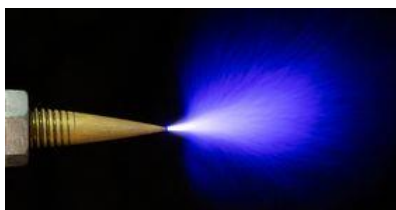
Les élus des 91 000 collectivités locales et régionales de l'Union sont confrontés à de véritables défis et doivent maîtriser, sans aucune formation initiale, des compétences très spécialisées dans une multiplicité de domaines pour tirer le meilleur parti des outils et des fonds européens.

L'idée de leur formation en particulier sur la politique de cohésion n'est pas nouvelle puisqu'en 2012 déjà, la Commission européenne avait lancé suite à une proposition du Parlement européen, une action préparatoire déjà intitulée « Erasmus pour les représentants régionaux et locaux ».

Malheureusement seules 100 places avaient été disponibles pour plus de 1000 demandes et l'action n'avait pas été prolongée !

Aujourd'hui, conscient des enjeux qui pèsent sur les épaules des élus régionaux et locaux, le Comité des Régions demande à la Commission européenne de mettre en place un « [Erasmus pour les collectivités locales et régionales](#) » qui serait co-financé par l'UE et les collectivités locales participantes. Le Comité des Régions compte sur l'appui du Parlement pour l'inscription de cette initiative dans le budget 2019.

NOUVEAUX LAURÉATS DES BOURSES MARIE CURIE



Quels que soient leurs domaines d'action en dehors du [Traité Euratom](#), les chercheurs aident à répondre aux nouveaux défis sociétaux, et la Commission européenne les y encourage !

Ce sont 1348 [chercheurs](#) qui se partageront cette année les 248,7 millions d'euros de la bourse « [Actions Marie Curie-Sklodowska](#) » puisqu'ils sont les lauréats de l'appel à propositions 2017. Le dispositif, qui a bénéficié de 30 millions d'euros d'augmentation par rapport à l'année précédente, est reconduit pour 2018, la clôture de [l'appel à propositions en cours](#) étant fixée au 12 septembre prochain.

La Commission européenne annonce également dédier 80 millions d'euros à 21 programmes de formation à la recherche d'excellence. 8 d'entre eux concernent là encore des doctorants et 13 autres des post-doctorants, dans neuf Etats membres, qui sont concernés par ce volet d'aide intitulé [MSCA-COFUND](#).

Toutes les informations utiles pourront vous être fournies par le [point de contact national](#) à Grenoble.

SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION



Les eurodéputés réunis en session plénière à Strasbourg le 6 février dernier, ont validé la proposition de la Commission pour réformer le système d'échange de quotas d'émissions (ETS).

Permettre à l'Union d'appliquer l'Accord de Paris sur le climat tout en préservant l'activité des entreprises et industries européennes : tel était l'ambitieux objectif de la révision de la directive liée à l'ETS. Pour le [Commissaire à l'Action pour le climat](#) il était incontournable d'encourager les industries à décarboner leur activité, sans pour autant se délocaliser. Pour mémoire, la [proposition](#) portait sur des règles « strictes, prévisibles et équitables » relatives aux allocations de quotas à titre gratuit, notamment à destination des installations en expansion, et à l'actualisation des logiciels de

calcul. Des mécanismes de soutien à l'industrie sont prévus, pour favoriser l'innovation, d'une part et pour la modernisation, d'autre part. La Commission vise un abaissement de 2,2 % des quotas d'émissions à partir de 2021, alors qu'aujourd'hui nous en sommes à 1,74 %.

FAIRE PLUS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU



Préserver la bonne qualité de l'eau potable en Europe, élargir son accès dans les lieux publics et tenter de réduire le nombre de bouteilles plastiques qui en contiennent sont les objectifs de la Commission européenne.

L'Union européenne dispose d'une des meilleures eaux potables du monde, tant en termes de réseau de distribution qu'en termes de qualité. Pour maintenir ce niveau et tenir compte des nouvelles demandes des citoyens sur le sujet, exprimées par le biais de l'Initiative citoyenne [Right2water](#), la Commission européenne [propose](#) une révision de l'actuelle directive sur l'eau potable, en accord avec le [socle européen des droits sociaux](#) dont l'un des principes est le droit d'accès à des services essentiels de qualité, notamment l'eau.

Améliorer la qualité et la sécurité de cette eau reste la grande priorité, notamment en mettant à jour la liste des critères de définition de la pureté de l'eau, mais la révision se penche aussi sur l'accès pour tous et dans le plus grand nombre possible de lieux publics.

Enfin, pour ne pas oublier de [favoriser l'économie circulaire](#), la Commission propose d'optimiser l'information des consommateurs, afin qu'ils puissent comparer les prix de l'eau potable avec celui de l'eau en bouteille, dans l'optique de réduire la consommation de cette dernière, ce qui permettrait aux ménages européens d'économiser plus de 600 millions d'euros par an.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Création de l'observatoire européen de la pauvreté énergétique

Identifiée comme une priorité par la Commission européenne dans son paquet « [Energie propre pour tous les Européens](#) », la pauvreté énergétique touche 9% des citoyens qui, par exemple, ne disposent pas de moyen de chauffage correct.

Pour permettre aux pouvoirs publics de se saisir de la question sur la base d'éléments quantifiés, la Commission vient de créer un [Observatoire européen de la pauvreté énergétique](#). Sa mission est de récolter les données et de les diffuser, ainsi que les bonnes pratiques.

Changement d'heure

Le changement d'heure hiver/été 2018 se profile et comme chaque année, des voix s'élèvent pour sa suppression. La fin du passage à l'heure d'été prévu dans l'Union par la [Directive 2000/84/CE](#) est un sujet qui semble consensuel par delà des frontières, des classes d'âge, des milieux socio-professionnels. Dans le prolongement d'initiatives et de manifestations citoyennes [réclamant](#) l'arrêt de ces changements horaires, le Parlement européen, réuni en session plénière le 8 février, a demandé à une très large majorité qu'il soit procédé à une « *évaluation d'impact détaillée de l'actuel système de changement d'heure semestriel et, si nécessaire, une proposition en vue d'une révision de ses règles* ». La balle est donc dans le camp de la Commission.

Interreg Europe

Tout savoir sur les programmes Interreg de coopération territoriale européenne ?

Un nouveau [site](#) complet vient d'être mis en ligne. L'occasion également d'annoncer qu'un quatrième appel à projets est prévu au mois de mai prochain, sur toutes les thématiques du programme ; tenez-vous prêts car il devrait être clôturé dès la mi-juin !

La délégation française du programme organise deux journées d'informations à destination des porteurs de projets français : le mercredi 28 mars à [Toulouse](#), à l'Hôtel de Région Occitanie, le jeudi 5 avril à [Lille](#), à l'Hôtel de Région Hauts-de-France.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous avez un projet dans le domaine de la promotion des produits agricoles ?

L'appel à propositions 2018 est ouvert. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

Le système d'échange de quotas d'émissions (SEQE)

Mis en place en 2005, le [système d'échange de quotas d'émissions](#) est une pièce maîtresse de la lutte contre le changement climatique. Il encourage économiquement la réduction des émissions de gaz à effet de serre produites, notamment, par l'industrie, les producteurs d'énergie et les compagnies aériennes. L'Union fixe des quotas plafonnés qui seront progressivement abaissés pour diminuer les émissions : les industries polluantes peuvent recevoir ou acheter ces quotas, sur ce que l'on a appelé le « marché du carbone ». L'Union cherche aujourd'hui à réformer le système.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



Fonds européens : à la rencontre des territoires

De février à mai 2018, Yannick NEUDER, Vice-président délégué aux fonds européens, rencontre les territoires d’Auvergne-Rhône-Alpes pour parler d’Europe.

Pilote des fonds européens, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s’est engagée à travailler au plus près de ses territoires. Dans ce cadre, le 5 février dernier, Yannick NEUDER, Vice-président délégué aux Fonds européens, a débuté une « tournée des territoires » à la rencontre des acteurs publics et privés des 12 départements d’Auvergne-Rhône-Alpes pour présenter les opportunités de financement que représentent les fonds européens pour réaliser leurs projets.

Depuis 2014, ce sont ainsi plus de 1000 projets qui ont été soutenus en région grâce aux programmes de financement européens.

Ces moments d’échanges avec les acteurs locaux sont aussi l’occasion d’évoquer les ambitions et les besoins des territoires ainsi que de présenter le rôle de la Région à leur côté : être pilote de la gestion des fonds européens sur le territoire, accompagner les porteurs à monter leurs projets et porter la voix des territoires d’Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles.

Après avoir rencontré les acteurs de l’Isère le 5 février, ceux du Cantal le 7 février et ceux du Puy-de-Dôme le 8 février, Yannick NEUDER se rendra le 14 mars dans la Loire et le 15 mars en Ardèche et en Drôme. Ensuite, il rencontrera le 25 avril les acteurs du Rhône et de l’Ain puis le 26 avril ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie. Cette « tournée des territoires » se terminera au printemps par le 3 mai en Haute-Loire et le 16 mai dans l’Allier.



Le concours photo d’ALCOTRA

Un concours photo vient d’être lancé dans le cadre du programme Interreg de coopération transfrontalière France/Italie « ALCOTRA ».

L’objectif est de faire connaître les fonds européens, le programme ALCOTRA et de valoriser en images les projets financés. Les bénéficiaires sont ainsi invités à faire découvrir leurs projets sous l’angle du développement durable, de la non-discrimination et/ou de l’égalité homme/femme.

[Participez](#) jusqu’au 30 avril.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



Yannick NEUDER soutient la politique européenne d'innovation.

« Le futur programme cadre européen [en matière de recherche et d'innovation] doit être capable de s'adapter aux besoins des acteurs académiques et économiques pour être plus simple d'accès. Il doit être le fer de lance de la richesse de demain, privilégier l'excellence et favoriser des collaborations organisées entre Régions européennes à l'image des Quatre Moteurs pour l'Europe ».

C'est en ces termes que Yannick Neuder, Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation et aux Fonds européens s'est exprimé le 30 janvier dernier à Bruxelles, à l'occasion d'une rencontre entre les Régions des Quatre Moteurs pour l'Europe (Bade-Wurtemberg, Lombardie, Catalogne et Auvergne-Rhône-Alpes) et l'équipe du commissaire européen Carlos Moedas, en charge de la Recherche, de la Science et de l'Innovation.

La Commission européenne, consciente du rôle des Régions, les a encouragées à faire entendre leur voix et tiendra compte de leur souhait d'une politique de recherche forte qui permette la continuité de l'excellence, la coordination avec les programmes régionaux et la simplification, dans la décennie à venir.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)